



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE GROSLAY

HOTEL DE VILLE DE GROSLAY

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE DEUIL-LA-BARRE

LISTE DES CONCESSIONNAIRES

ENEDIS (Accueil Raccordement Electricité)

Service DT-DICT Electricité
45 Avenue Paul Doumer
92500 RUEIL –MALMAISON
Courriel : 6047043.ERDFNAT@demat.protys.fr

Tél. : 08.10.69.16.51
01.47.08.71.25
Fax : 01.47.08.71.25

INÉO(Eclairage public)
17 boulevard de la résistance
95100 ARGENTEUIL

Tél : 01.39.82.63.88
Fax : 01.39.82.63.90

GRDF (Accueil Gaz Naturel Raccordement Conseil)
Service DT/DICT

Tél. : 08.10.22.40.00
Fax : 01.39.57.10.85

GRT GAZ - Région Val de Seine www.protys.fr
Centre de Traitement DT/DICT
2 rue Pierre Timbaud
92238 GENNEVILLIERS

Tél. : 01.40.85.20.77
Fax : 01.40.85.20.78
**voir fiche jointe en cas
D'accident sur une
Canalisation de GRT GAZ**

GRDF Ile de France – Ouest
1° Couronne DICT Asnières Massy Manterre
78500 SARTROUVILLE

Tél : 02.47.85.74.44
Fax : 01.39.57.10.55

ORANGE
TSA 50010
64210 BIDART cedex

Tél. : 05.58.05.59.59
Fax : 05.58.05.59.54

VEOLIA TRAVAUX
2 rue Pasteur
93806 EPINAY SUR SEINE CEDEX

Tél. : 01.49.40.22.89
Fax : 01.49.40.22.13

VEOLIA EAU
Service Technique du COB
94417 SAINT MAURICE CEDEX

Tél. : 08.11.90.09.00
Fax : 01.43.97.51.05

C.A.P.V
1 rue de l'Egalité
B.P. 40
95230 PLAINE VALLEE

Tél. : 01.30.10.91.61
Fax: 01.30.10.91.60

CONSEIL DEPARTEMENTAL / STR RSVM
9 rue Jean Grandel B.P. 706
95100 ARGENTEUIL

Tél. : 01.39.98.39.56
Fax : 01.39.80.16.12

SFR

Service DICT
TSA 71201
69735 CALUIRE ET CUIRE CEDEX

Tél. : 08.05.20.04.10

Fax : 08.25.06.53.33

Mail : dict@sfr.com

SIARE

1 rue de l'Egalité- BP 40
95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Tél : 01.30.10.60.70

Fax : 01.30.10.60.71

RTE GMR NORD OUEST

14 AVENUE DES LOUVRESSES
92230 GENNEVILLIERS

Tél : 01.82.64.36.30

Fax : 01.70.24.87.40

SNCF

14 bis terrasse Bellini
92807 PUTEAUX CEDEX
Courriel : accueil-dt-dict-idf@sncf.fr
Courriel Urgence : accueil-dt-dict-idf@sncf.fr

Tél : 01.42.91.66.71

Fax : 0142.91.67.28



Réflexe en cas d'accident sur une canalisation GRTgaz

En cas d'accident sur une canalisation, voici les effets possibles :

- Projections de terre, pierres et autres éléments présents dans le sol,
- Bruit intense,
- Déflagration (onde de surpression avec dégâts significatifs associés de type bris de vitre),
- En cas d'inflammation, intense chaleur émise par le rayonnement de la flamme.

En cas d'accident sur une canalisation de transport de gaz haute pression, nous vous rappelons les règles de conduite à tenir,

sans fuite apparente :

- Même si seul le revêtement semble touché, ne remblayez pas. La canalisation est fragilisée et peut se détériorer rapidement en fonction des conditions d'exploitation.
- Prévenez GRTgaz , au numéro du Centre de Surveillance Régional.

N° Vert 0 800 00 11 12

- Attendez l'arrivée des techniciens de GRTgaz qui se déplaceront pour expertiser les dégâts et prendre les premières mesures.

avec une fuite apparente :

- Ne tentez pas de stopper la fuite
- En cas d'inflammation, ne tentez pas d'éteindre la flamme
- Interrompez les travaux, coupez les moteurs des engins et interdisez toute flamme, étincelle ou point chaud aux alentours de la fuite,
- Eloignez toute personne du lieu de la fuite,
- Téléphonnez immédiatement aux pompiers, gendarmerie, police,
- Puis téléphonez au n° d'urgence vert précisé sur votre compte rendu de chantier, 24h/24 et 7 jours/7, ou au numéro du Centre de Surveillance Régional
- Attendez à distance la venue des secours et des techniciens de GRTgaz.

26 rue de Calais - 75436 PARIS CEDEX 9
www.grtgaz.com

SA au capital de 537 100 000 euros - RCS Nanterre 440 117 620